



CONTRAT de VENTE

Fête des Lumières à LYON (69)

Du 5 au 9 décembre 2025

Sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation
Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.

Le camping sera à réserver individuellement début juin 2025

Emplacement : 1 Camping-car et 2 personnes / Jour avec électricité	39,5€	<u>A payer 4 nuits (environ 163€ électricité comprise) directement au camping avec réservation début juin 40% et le solde sera à régler début novembre. Les modalités de réservation vous seront remises lors de la confirmation de votre inscription.</u>	
Taxe de séjour par personne / jour	0,61€		
Animal / jour	3€		
Supplément pour camping-car longueur supérieure à 9m ou double essieux / jour	34€		
		Prix Pers	Nb
Forfait par personne comprenant toutes les prestations définies au programme.	118€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT

Avant le 30 mai 2025

Accompagné du règlement à l'ordre du Club : L'ESCAPADE

Nb de CC : 15

Inscription et
renseignement :

M. Bernard DÉPIERRE

732 route de Praz Long
CP : 73470 Ville : GERBAIX
Portable : 06 08 65 03 60

E-mail :

b.depierre@orange.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10€ de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 50% du prix du séjour, de 20 à moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en s/préfecture de Mantes la Jolie le 28 juillet 1984 sous le N°2542. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du
signataire

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff